

Pourquoi notre système éducatif est singulièrement défaillant ?

Dr. Ahmed HOUARI

Département de physique

Université de Tlemcen

Résumé

Depuis quelque temps, notre système éducatif est l'objet d'un grand et vif débat au sein de la communauté éducative dans le but de le réformer. A cet effet, toute une méga commission ad hoc a été instituée pour une réforme globale de ce système. Conscient de l'importance de cette dernière et convaincu de la nécessité de l'implication et la contribution de tous les éducateurs pour la réussite de cette entreprise, je livre ici un regard critique sur quelques aspects de notre système éducatif afin de mettre en évidence les véritables causes de sa défaillance, voire son échec, pour en tenir compte dans l'architecture de sa nouvelle réforme.

ملخص

يشهد نظامنا التربوي منذ مدة نقاشا واسعا و حادا في الأوساط التربوية بهدف إصلاحه. و لهذا الغرض، شكلت لجنة خاصة بعدد كبير من الأعضاء لتحقيق إصلاح شامل له. فوعيا مني بأهمية هذا الإصلاح واقتناعا مني بضرورة إشراك ومساهمة جميع المربين لإنجاح هذا المشروع، أساهم هنا بنظرة نقدية لبعض جوانب نظامنا التربوي لإبراز الأسباب الحقيقية الكامنة وراء تدهور مردود هذا القطاع إن لم نقل فشله كليا حتى يتسنى للساهرين عليه أخذها بعين الاعتبار في إطار العملية الإصلاحية الجارية.

Il est bien connu qu'à l'époque moderne, le système éducatif d'un pays est un dispositif assez complexe dans son organisation, très lourd dans sa gestion, nécessitant une interaction hnieuse entre tous ses éléments constitutants pour le bon fonctionnement de tout l'ensemble. Le rendement du système en entier dépend de la performance de chacun de ses éléments. Donc, toute réforme du système éducatif exige naturellement une approche globale le traitant comme un tout.

Dans le cadre de la réforme de notre système éducatif qui est en marche, j'apporte ici ma contribution à cette entreprise en tant qu'acteur professionnel au sein de ce système qui suit son évolution depuis longtemps. Avant d'identifier les raisons que je juge responsables en tout premier lieu de sa faible performance chronique, il est d'abord nécessaire de se convaincre de cette triste réalité. Les symptômes de cette faiblesse en question sont nombreux mais je me contente ici d'énumérer les plus révélateurs à savoir :

- une baisse significative du niveau de l'enseignement.
- une énorme déperdition scolaire très inquiétante.
- un taux d'analphabétisme qui demeure assez élevé.
- un taux de réussite au baccalauréat qui reste toujours faible.
- un engouement du public pour les cours de soutien particuliers.
- une éclosion d'écoles privées à travers le territoire national.
- une absence totale de nos équipes dans les compétitions intellectuelles internationales telles les Olympiades de mathématiques et de physique.
- la non-reconnaissance de la quasi-totalité de nos diplômés dans les pays développés.

En se référant à mon contact pédagogique avec les étudiants et aussi à mon constat de parent d'élève, j'affirme sans risque d'erreur que les insuffisances constatées de notre système éducatif se ramènent essentiellement à deux facteurs que je crois très étroitement liés et que je cite ici dans l'ordre de responsabilité à savoir: le problème linguistique et la sous-qualification des formateurs.

Je commence d'abord par discuter de la problématique linguistique. Il n'est plus à démontrer la nécessité de la maîtrise de la langue dans le processus d'apprentissage de toute autre discipline. En effet, la langue est la clé du savoir. Par conséquent ce dernier appartient à celui qui possède l'outil linguistique. Qu'en est-il dans notre situation? Notre paysage linguistique est assez complexe. Il est caractérisé par une dispersion linguistique apparente où se côtoient les dialectes arabe et amazigh pratiqués dans la vie courante, l'arabe classique utilisé dans les institutions éducatives et étatiques et la langue française dominante dans la sphère économique. Cette réalité linguistique a engendré une certaine indigence linguistique qu'il est très difficile à dissimuler. Elle se manifeste sans équivoque par un déficit flagrant en communication orale et par un affichage public avec des erreurs fréquentes d'orthographe et de syntaxe et quelquefois qu'approximatif en contenu. Pour s'exprimer en public, souvent le locuteur moyen éprouve énormément de difficultés. Il saute de l'arabe au français et vice versa et fait appel à son fluide dialecte en cas de blocage. Ce problème d'expression existe même au sein de l'enseignement et à tous les niveaux. On s'exprime très mal faute de maîtrise de la langue.

Ceci a certainement des répercussions négatives sur la clarté et la précision des pensées et des intentions en communication. Aussi, je crois que la non-maîtrise de la langue d'instruction explique une grande part des difficultés éprouvées par les apprenants dans l'acquisition des différentes disciplines enseignées. D'ailleurs, j'ai souligné ce fait avec force dans deux contributions antérieures [1,2] en rapportant que la faiblesse linguistique très apparente de nos étudiants est l'une des principales causes responsables de leur échec dans leurs études au sein de notre département de physique. Alors, comment peut-on y remédier à cette situation délicate ? En matière linguistique, une démarche naturelle s'impose. La primauté doit être accordée à la langue nationale qui servira de la langue d'enseignement de toutes les disciplines et à tous les niveaux. Une fois celle-ci maîtrisée, l'apprenant disposera ainsi de la langue de pensée et de réflexion pour s'épanouir intellectuellement et même devenir créatif s'il est prédisposé pour ça. Ensuite, il pourra apprendre autant de langues qu'il voudra. Ceci est exactement ce qui se fait dans tous les systèmes éducatifs du monde entier. Concernant la place des langues étrangères dans tout système éducatif, leur rôle est universellement reconnu. Elles offrent le moyen de communication nécessaire entre les différentes cultures et l'outil d'accès indispensable aux développements scientifique et technique des pays avancés. Leur apprentissage s'impose mais il ne devrait en aucun cas et en aucune manière perturber l'apprentissage de la langue nationale. Dans ce contexte, il est très urgent d'examiner une nouveauté dans la réforme du système éducatif que je considère décisive dans l'apprentissage et la

maîtrise de la langue nationale. Il s'agit de l'introduction récente de la première langue étrangère, en l'occurrence le français, en deuxième année du cycle primaire qui demeure très discutable d'un point de vue purement pédagogique. La question qui mérite d'être posée ici et avec insistance: est-ce que cette introduction précoce de la langue étrangère ne va perturber l'apprentissage de la langue nationale? Un tel apprentissage qui est déjà perturbé par la très contraignante dualité "arabe dialectal – arabe scolaire" dans le processus de maîtrise de la langue nationale. L'argument souvent avancé dans ce domaine est que cette introduction de la langue étrangère est bénéfique pour l'apprenant du fait que plus cette dernière est introduite précocement, plus son acquisition est facile. Si les initiateurs de cette démarche se sont inspirés en la matière des expériences d'autres systèmes éducatifs étrangers particulièrement européens, il est très important de rappeler ici que notre contexte linguistique diffère fondamentalement de celui d'un pays européen type. En effet, les langues européennes, même si elles n'appartiennent pas à la même famille linguistique, utilisent la même graphie et se pratiquent dans des espaces ayant des affinités culturelles très prononcées. De plus, l'éducation préscolaire dans les pays européens est systématique et performante de telle sorte que les enfants se trouvent déjà initiés à des rudiments linguistiques opérationnels dans leurs langues maternelles avant leur scolarisation effective. Par contre, dans notre cas, les langues étrangères enseignées sont très dissemblables de la langue nationale graphiquement, syntaxiquement et culturellement. Donc, il est clair que ces expériences réussies dans leurs propres environnements ne

pourraient être transposables à notre système éducatif. Par ailleurs, je signale ici que la programmation linguistique appliquée dans la nouvelle réforme du système éducatif pourrait engager sérieusement la formation intellectuelle et culturelle des générations montantes et futures.

L'autre facteur qui est en cause ici est la sous-qualification très remarquée des formateurs dans notre système éducatif. Avant de l'aborder, il est très utile de rappeler que la place de l'enseignant dans tout système éducatif est centrale. Il est le pivot du dispositif éducatif. Par conséquent, la qualité de l'enseignement dispensé et le niveau de la formation dépendent directement de la qualité de sa formation. Le constat d'échec de notre système éducatif suite en grande partie à la sous-qualification des formateurs est largement partagé. Je crois que la dégradation de la qualité de formation des enseignants des cycles primaire et moyen a effectivement débuté au milieu des années soixante dix. A cette époque, la préoccupation majeure des pouvoirs publics était la formation massive d'enseignants pour pallier l'encadrement des effectifs d'élèves grandissants. Des instituts, appelés improprement Instituts de Technologie de l'Education (I.T.E.), ont été créés un peu partout à travers le territoire national pour la formation d'enseignants des cycles primaire et moyen. Concernant les conditions d'accès à ces instituts, généralement on pouvait y accéder avec un niveau de terminale et parfois avec un simple niveau de l'ex-quatrième année moyenne. A cette époque, je me rappelle très bien qu'à la fin du cycle moyen, les meilleurs élèves étaient orientés vers les branches scientifiques des lycées et parmi ceux-ci, on sélectionnait les plus brillants pour les orienter vers les

prestigieuses branches de Mathématiques et Techniques Mathématiques. Pour les malheureux élèves qui ont échoué à la fin de leur cycle moyen ou secondaire, ils tentèrent d'abord leur chance auprès de nombreux instituts nationaux pour une formation courte de techniciens ou techniciens supérieurs en diverses spécialités. Pour les moins chanceux, ils trouvèrent les I.T.E. comme dernier refuge pour une formation d'enseignant. Très souvent, ces élèves candidats aux postes de maîtres n'avaient ni une formation générale suffisante et encore moins une vocation du métier d'enseignant. Avec du recul, on ne peut qualifier cette politique de formation des enseignants que de démagogique. C'était une erreur monumentale dans la stratégie éducative du pays dont les effets se font sentir jusqu'à présent. Pour pallier à la sous-qualification des encadreurs, la tutelle a souvent recours au recyclage de perfectionnement de courte durée qui est d'ailleurs assez coûteux. Certes, le recyclage périodique est nécessaire au cours de la carrière d'un éducateur mais il ne serait bénéfique qu'à celui ayant reçu une formation initiale solide. Maintenant, il est donc vital pour le futur de notre éducation de repenser radicalement la formation des formateurs. Quelle que soit la qualité des programmes confectionnés, en forme et en contenu, et quelle que soit l'efficacité prouvée des méthodes pédagogiques proposées et appliquées, rien ne se concrétise sans des enseignants adéquatement formés et pleinement dévoués à leur tâche. Pour bien illustrer cette idée, je cite ici un passage très significatif d'un livre de l'anthropologue et historien algérien feu M. Bennoune [3] «... dans le domaine de l'éducation, la qualité des enseignants constitue le facteur le plus déterminant de la réussite ou de l'échec

scolaire (ou universitaire) des élèves et étudiants. Ils représentent la colonne vertébrale du système éducatif. L'école ou l'université sans des enseignants de qualité ne sont que des édifices vides. ».

Pour conclure, je ne prétends pas ici faire un diagnostic exhaustif de l'état de notre système éducatif ni proposer des idées novatrices pour sa réforme mais plutôt attirer l'attention des responsables de notre politique éducative à accorder une importance capitale avec la priorité absolue à la politique linguistique qui doit être réaliste et à la formation des formateurs dans la conception de sa nouvelle réforme. Enfin, il est utile de rappeler ici le fait que nos sous-développements scientifique et technologique ne sont pas dus à un manque de richesses naturelles et de moyens matériels mais ils sont la conséquence de notre sous-développement intellectuel. Je suis absolument convaincu que notre décollage socio-économique, en tant que jeune pays aspirant au progrès et au développement, passe obligatoirement par une refonte profonde et mûrement réfléchie de notre système éducatif dans le sein duquel on doit surtout respecter les critères et les normes universels de performance et de compétence. Evidemment, cette refonte du système éducatif est une tâche difficile nécessitant un effort constant et beaucoup de patience dans sa mise en œuvre et dont il ne faut espérer voir les résultats qu'à long terme. Dans ce contexte, il est très intéressant de s'inspirer des expériences des pays dits émergents tels la Malaisie, la Corée de sud, la Chine et l'Inde, qui se sont faits une place respectable dans le domaine scientifique et technologique à l'échelle planétaire. Le niveau scientifique et l'innovation technologique atteints par ces pays sont les fruits de l'investissement intelligent placé dans leurs

systemes éducatifs et leurs programmes de formation qui ont été élaborés depuis fort longtemps. Ceci est à méditer.

Notes:

[1] Ahmed Houari, "Contribution à l'amélioration de l'enseignement des sciences fondamentales en graduation". Le Quotidien d'Oran N° du 15/10/2003.

[2] Ahmed Houari, "Quelle(s) langue(s) à adopter pour un enseignement scientifique performant". Le Quotidien d'Oran N° du 21/10/2004.

[3] M. Bennoune, "Education, Culture et Développement en Algérie".

Ed. MARINOOR-ENAG 2000, p. 701.